



L'excursion du samedi 1er octobre 2016 nous a permis de découvrir deux châteaux de style Renaissance entre Caen et la mer, châteaux associés au protestantisme à certains moments de leur histoire. Nous avons été chaleureusement accueillis par les propriétaires, Monsieur et Madame Vermès pour le château de Lasson, M. et Mme de Monicault pour le château de Lion sur Mer. Etienne Faisant, grand spécialiste de l'architecture Renaissance en Normandie, nous a guidés dans ces visites.

LASSON

S'il repose en partie sur des caves du XIV^e siècle, le château de Lasson a été pour l'essentiel reconstruit dans la première moitié du XVI^e siècle pour Hébert Thésart. D'importants travaux sans doute entamés peu après 1517 permirent à ce cadet d'une vieille lignée normande de disposer dès lors d'une résidence pouvant rivaliser par son ampleur avec les principaux châteaux de la région. La grande porte d'entrée y ouvrait sur une petite salle ou sallette, d'où un escalier monumental conduisait à une grande salle. Surélevée au-dessus des caves, celle-ci desservait la chambre seigneuriale, installée dans une aile en retour, ainsi qu'une chapelle voûtée, également accessible par l'escalier en vis occupant la tourelle qui marque l'angle à gauche de la façade. Les décors peints qui garnissaient ces espaces ont presque entièrement disparu et il n'en subsiste qu'une poutre du plafond de la chambre du maître de maison, qui porte un extrait du psaume 12 : « PS 12 / ILLVMINA

OCVLOS MEOS NE VNQVAM OBDORMIAM IN MORTE ». Le raffinement de ces pièces est toutefois encore attesté par la grande porte séparant la petite salle du grand escalier, qui est couverte de sculptures aux motifs à l'antique. D'autres se répandent également sur la façade, dont les ornements ont été remarquablement bien conservés.



De très grande qualité, ils comprennent de multiples détails qui incitent à rapprocher cet ensemble du décor contemporain du chevet de Saint-Pierre de Caen ainsi que de celui du château de Chanteloup, dans la Manche, remanié dans les mêmes années pour Antoine

d'Estouteville : il est fort possible qu'un même maître ait donné des dessins pour ces trois grands chantiers.

Jacques II Thésart

À la mort d'Hébert Thésart, Lasson revint à son fils Jacques II, dont la vie nous est assez bien connue grâce à la petite biographie que lui a dédiée son ami Jacques de Cahaïgues. Né en 1521, il fut formé aux armes auprès de son cousin Stuart d'Aubigny. Protestant, il servit dans l'armée du prince de Condé avant que la Saint-Barthélemy ne le contraigne à se réfugier en Angleterre. Ayant promis de ne plus combattre, il put revenir en France et vécut sur ses terres, mais l'édit de Nemours le contraignit à quitter à nouveau la Normandie, où il ne retourna qu'après son abrogation. C'est alors, le 18 juillet 1594, que, comme l'a signalé en 1898 Jacques-Alfred Galland dans son *Essai sur l'histoire du protestantisme à Caen et en Basse-Normandie*, il offrit une rente de cent écus destinée à l'entretien du ministre de Lasson et à celui d'un ou deux « proposants ». (p.69) Par son testament dicté neuf jours plus tard, le 27 juillet 1594, il spécifia de plus que son corps devait être « inhumé et mis en terre sans aucune pompe, façon superstitieuse, ains comme il est accoustumé entre ceulx de la Religion reformée, de laquelle [il faisait] profession » (Arch. dép. Calvados, 8 E 2301).

Lasson passa peu après à son arrière-petit-fils Jacques II Durevie, dont la fille Madeleine épousa Louis de Croismare, qui racheta la seigneurie en 1633. C'est lui qui fit ajouter à droite de la façade un étroit corps de bâtiment comprenant notamment une terrasse, qui surplombait alors un jardin agrémenté de pièces d'eau.



Vignette de Bignon

De nouveaux décors furent également posés à l'intérieur, où subsiste une pièce au plafond orné de toiles représentant les muses. Deux générations plus tard, au début du XVIII^e siècle, les héritiers du domaine firent doubler le grand

escalier par un autre plus à la mode. Un bâtiment de communs a enfin été élevé dans la seconde moitié du siècle à gauche du château, mais ces différents ajouts restent ponctuels et l'on peut encore facilement reconnaître les différentes dispositions du grand château construit pour Hébert Thésart et où, « à la tête d'une brillante fortune, entouré de nombreuses relations », son fils Jacques II « eut un grand état de maison et exerça la plus généreuse hospitalité ». (1)

BASLY

Nous nous sommes ensuite rendus à Basly – où le culte protestant s'était déplacé depuis Lasson en 1612. Il existe bien une rue du Prêche, mais nulle trace du temple démoli par le pasteur Binet et les membres de son Eglise « tous soupirant ou pleurant » en janvier 1680 suite à l'arrêt ordonnant sa destruction.

En compagnie du maire M. Yves Gauquelin, nous avons visité le cimetière privé des familles Adeline et Louis ; une douzaine de tombes subsistent, plus ou moins lisibles. Elles avaient été nettoyées et répertoriées par l'association du Patrimoine rural du Bessin en 2006-2007. (2)



Comme tous meurent en Adam de même tous vivent par Christ I Cor. Tombe de Jean Baptiste Louis, janvier 1848

Sur la route de Lion sur Mer, nous n'avons qu'aperçu l'ancien temple de Cresserons transformé en maison des jeunes. Le déjeuner offert aux participants venus de toute la Normandie un bon moment de convivialité.

Le château de Lion sur Mer

Accueillis par M. et Mme de Monicault, nous découvrons un autre joyau de l'architecture Renaissance (3)

Pendant 3 siècles, il fut la propriété de la famille Le Sens qui très vite adopta la Réforme. Jean Le Sens, en 1505, échange son fief du Mesnil à Epinay s/ Odon contre le « fief ou membre de

fief » de Lion dit aussi « fief du château de Lion » ou « fief Basly ». André, fils de Jean, meurt endetté et sans descendance en 1557. Sa succession est adjugée en 1560 à son frère Jean. Ce fief s'est ensuite transmis en ligne directe dans la famille Le Sens jusqu'en 1847. Lors de la succession de Henriette Le Sens de Folleville, veuve du contre-amiral Gaspard Morel de Than, le château et les terres sont achetées par Auguste Massieu de Clerval dont une fille épouse le Comte de Blagny, arrière-grand-père d'Olivier de Monicault, le propriétaire actuel.

De 1863 à 1899, les protestants de Lion et les estivants ont l'usage de la chapelle pendant la saison des bains. Elle date de 1738 et son fronton est sculpté d'une bible en pierre traversée par un serpent et entourée de feuillage, un motif décoratif qui présente un caractère plutôt protestant, selon le pasteur Philippe Vassaux, bien que la présence d'un 'lavabo' récemment découvert atteste sa 'catholicité'.



La journée s'est terminée au temple de Lion, où nous attendait Yves Lezieux, président de l'association des amis du temple de Lion. Le comte Henri de Blagny se convertit au catholicisme en 1899 à l'occasion de son second mariage et retira l'usage de la chapelle à la petite communauté protestante. Une souscription fut

lancée pour édifier un temple qui sera inauguré en 1903, bâti en grande partie grâce à la générosité de la famille Honneger qui possédait une grande villa sur le front de mer.



Notes :

- (1) -Merci à Etienne Faisant d'avoir prolongé ses commentaires *in situ* par ce texte sur le château de Lasson. Voir son étude très détaillée publiée dans le *Bulletin de la société des Antiquaires de Normandie* (Tome LXVIII 2009 p. 9 à 75)
- (2) - *Bulletin de la SHPN* N° 42. Cimetières et enclos protestants de Normandie. p. 2-4
- (3) - Et. Faisant : Le château de Lion sur Mer, p. 85-118 *Bulletin de la société des antiquaires de Normandie* Tome LXIII 2014
- (4) - Violaine Weben : *Le Temple de Lion sur Mer a 100 ans (1903-2003)*
- (5)Philippe Vassaux : *Monographie historique de l'Eglise réformée de Cresserons-Courseulles*, 1952.

COURRIER DES LECTEURS

M. Philippe Manneville a fait deux remarques sur l'article concernant le temple de Montivilliers.

« D'une part, ce temple n'est pas ovale, mais se présente comme un rectangle – la nef - terminé à ses deux extrémités par une abside. Les parois ne sont pas incurvées mais rectilignes et parallèles. Il existe d'ailleurs des églises catholiques également à deux absides. D'autre part, le temple de Montivilliers n'est pas le seul pré-révolutionnaire du nord de la France. Il y a aussi celui de Bolbec (sous sa forme primitive soit sans le portique monumental). D'ailleurs les deux ont eu le même architecte. Cf. Ph. Manneville, "Le temple protestant de Bolbec", dans *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, t. LXXIII, n° 100, janvier – juin 1987, p. 61-64. Et, Ph. Manneville, " Le temple protestant de Montivilliers dans *Annuaire des cinq départements de*

la Normandie, Congrès de Montivilliers, 2005, p. 69-72. »